

Normes et doctrine d'audit

Mission

Investie du développement du cadre normatif de la profession, la Commission des normes d'exercice professionnel développe les normes d'exercice professionnel et la doctrine d'audit compte tenu du contexte légal belge et européen et des évolutions du cadre international, tant pour la mission légale de contrôle du commissaire que pour les autres missions, légales ou contractuelles, comme les missions particulières ou les autres attestations.



Patricia Leleu, Présidente de la Commission des normes

« Pour la Commission des normes d'exercice professionnel, 2018 a été dominée par les procédures d'approbation des projets de normes visant à aligner le cadre normatif aux exigences légales découlant de la réforme européenne de l'audit et aux obligations qui découlent des normes ISA révisées. Dès lors, la Commission des normes s'est pleinement engagée à soutenir la profession en attente de l'approbation de ces normes. Outre l'aspect purement normatif, la Commission a également investi beaucoup d'énergie dans le développement de brochures

didactiques et d'outils afin d'aider les réviseurs à adapter leur démarche d'audit dans les PME et afin de mettre en application les nouvelles dispositions légales et normatives relative au rapport du commissaire. »

Patricia LELEU, Présidente de la Commission des normes

Composition de la Commission

Présidente : Patricia LELEU

Vice-président : Wim RUTSAERT

Membres : Gert CLAES, Ghislain DOCHEN, Marie-Noëlle GODEAU, Luis LAPERAL, Marleen MANNEKENS, Carl ROMBAUT, Wim RUTSAERT, Dries SCHOCKAERT, Hélène SPEGELAERE, Jacques VANDERNOOT et Olivier VERTESEN

Secrétariat : Inge VANBEVEREN et Stéphanie QUINTART

Groupes de travail rapportant à la Commission

- Rapport du commissaire
- Missions particulières
- Autres attestations
- Data Analytics
- ISA & ISQC 1
- Groupe de travail norme de contrôle PME (IRE-IEC)
- Mutualités et Droits d'auteur